

Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent (à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart LIMITED.

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Wm A. Dickson vs Wm Sauer, demande de partage. Zenson P. Landry vs New Orleans Shipwright Co et al, action en dommages de \$15,000.

Deuxième Cour Intérieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparisons: Alphonse Whittney, attaque et blessure; Fred Hudson, larcin; Nita Fallon, obtention d'argent sous de fausses prétextes; John Kinkaid, homicide; Josie Connors, actes de violence.

FAITS DIVERS

Laitier réfractaire.

Une platane en police correctionnelle a été formée hier matin à la cour du recorder A. P. Marmouget contre E. Barousse, un laitier établi à l'intersection des rues Dixième et Mobile.

Procès en dommages

Zénon P. Landry, de la paroisse d'Ascension, a hier intenté un procès en dommages de \$15,000 à la New Orleans Shipwright Co Ltd.

Cour Suprême

La session de 1902-03 de la Cour Suprême de l'Etat a été ouverte hier. Le juge président, Nichols et les juges Breaux, Monroe et Proctor occupent leurs sièges, mais le juge Blanchard était absent.

Procès en dommages

La session de 1902-03 de la Cour Suprême de l'Etat a été ouverte hier. Le juge président, Nichols et les juges Breaux, Monroe et Proctor occupent leurs sièges, mais le juge Blanchard était absent.

A la compagnie Cumberland

D'après les rapports faits depuis hier, malgré quelques protestations émanant d'une minorité, les anciens employés des téléphones de la compagnie Cumberland ont été réintégrés dans leurs fonctions.

John Brown, accusé d'avoir tiré et blessé un homme; K. Miller, sur lequel une plainte a été déposée par Tom Applawall, auquel on impute des larcins; et William Mollière, accusé d'avoir attaqué Thomas Mockbee.

Ceux qui protestent contre l'arrangement fait par M. le vice-président Lockman, ont déclaré que l'arrangement qu'il a signé avec la compagnie doit être accepté par l'Union locale, sinon sa charte lui sera enlevée.

Le capitaine A. J. Parody, commandant de la compagnie de Dr Maylie, a été nommé à la tête de la compagnie de Dr Maylie, et a été nommé à la tête de la compagnie de Dr Maylie.

Funérailles de M. Stanley

M. Stanley, conseiller municipal du 2e ward, est mort dimanche à 2 heures du matin. M. McCracken a convoqué les membres du conseil hier afin d'amasser en corps à ses funérailles.

Les réunions des divers comités n'ont pas eu lieu par respect pour sa mémoire. D'une santé délicate depuis longtemps, M. Stanley avait eu vain consulté les médecins et était rendu dans les villes d'eaux plus recommandées: rien n'a pu le conserver à sa santé.

Catholique romain, il a été admis à la messe par le R. P. Larahan de l'église St-Pierre et St-Paul, à la Nouvelle-Orléans, il a été élevé dans l'école paroissiale qui dépend de cette église. Il est entré fort jeune dans la maison de D. H. Holmes, rue du Canal, estimée de ses patrons, il y est resté 25 ans. Un bel avenir s'ouvrait devant lui.

Il fut élu conservateur des hypothèques en 1898, et conseiller municipal en 1900, pour le 2e ward. Il se fit le champion des droits du peuple, conquit la confiance de ses électeurs, et eut point d'adversaires. Généreux, mais ferme, il resta toujours fidèle à la cause qu'il avait défendue. Marié à Miss Ella Hughes, et lui survit, il laisse deux enfants et deux filles, MM. James et Thomas Stanley.

Ses obsèques ont eu lieu hier à trois heures de l'après-midi.

Affaire Halliday.

Lee Halliday, gardien de la morgue, a été écroué il y a huit jours. Il est accusé de larcin par le Dr Richard, par devant le juge G. L. et de l'assassinat de son frère.

On l'accuse d'avoir substitué un billet de pool-room pris dans la poche du vêtement d'un mort, M. Herbert W. Barton, décedé subitement le 9 octobre, et de s'en être approprié le montant: \$30.

Il prétend avoir agi d'après les instructions du Dr A. G. Maylie, assistant par interim du coroner absent, lequel lui aurait prêté \$30, qu'il devait lui rendre à sa réquisition.

M. Adams et Otero et M. Moorey, assistant de l'accusé de district, plaident pour l'Etat, et M. M. Henriques et Dunn pour l'accusé.

Le premier témoin appelé a été John Farrell. Il est le caissier et l'un des propriétaires du "Tarr Exchange", situé au coin des rues Royal et Bienville.

La première fois qu'il a vu Halliday était le 10 octobre: il lui a payé \$30 en échange d'un billet.

M. Henriques, le témoin dit ne pas savoir l'origine du billet. M. M. Harry Flower lui a dit avoir joué un jeu et placé de M. Hartzo. Le billet a été vendu par Henry Abrams, et a été payé le lendemain. Il portait le No 128, mais le nom de l'acheteur n'est pas inscrit sur les livres.

Le Dr Maylie, appelé, déclare n'avoir rempli les fonctions d'assistant du coroner Richard qu'à titre temporaire, et parce que celui-ci n'était pas en ville.

Il ne connaît Halliday que depuis le 7 octobre. C'est le 9 qu'il a eu à faire l'autopsie de M. Barton. Halliday a pris les deux billets de "pool" de la poche du défunt sans que le docteur les examinât.

Talent présente: M. Waldridge, du "Poyayne", Frank Andrews et autres. Il n'a rien vu prendre sur le cadavre des billets. Il se rappelle pas avoir donné des instructions à Halliday relativement à la disposition des billets.

Le témoin dit à M. Henriques qu'il n'a pas pris les tickets sur le mort, bien qu'il les ait eus en main. Il a vu Halliday le lendemain, mais ne lui a pas conseillé de se faire remettre le montant. Halliday ne lui a pas remis les \$30.

La première enquête faite au sujet de ce billet l'a été par M. M. Nell et Murphy, croit-il, le 23 octobre. M. Parody ne lui a point fait part de cette enquête. Il dit à M. Parody qu'il n'a rien vu prendre sur le cadavre des billets.

Le capitaine A. J. Parody, commandant de la compagnie de Dr Maylie, a été nommé à la tête de la compagnie de Dr Maylie, et a été nommé à la tête de la compagnie de Dr Maylie.

A. S. Phelps dit connaître fort peu Halliday. Dans la nuit de samedi, il y a environ une semaine, Halliday et le capitaine Parody sont

John Bevis, qui demeure rue Orleans, 615, travaillait dans la scierie de Orléans au pied de la rue St-Peters lorsqu'il est tombé, se fracturant la jambe gauche.

Ce matin à une heure des voleurs ont brisé la vitrine du magasin de Louis Meyer situé à l'angle des rues Canal et St-Peters, et en ont emporté plusieurs boîtes de cigares.

La séparation dans les cars

La loi qui oblige la compagnie des cars de race à placer une séparation entre les citoyens de la race blanche et les citoyens de descendance africaine a été mise en vigueur hier.

Cette innovation a donné beaucoup de plaisir aux conducteurs des cars, qui ont grand-peine à empêcher les blancs de s'asseoir près de la plateforme de l'arrière, d'où ils descendent plus rapidement, afin de laisser aux noirs les places qu'on leur a réservées.

La majorité des cars n'a pas de grillages, et dans les splendides "belt cars", les dix places réservées de la plateforme ont peu d'importance. Autre part, les voyageurs préfèrent s'asseoir sur les sièges des noirs plutôt que de rester debout, et les scènes comiques des généralistes ont amusé beaucoup la galerie dans plusieurs circonstances.

Incendie. A cinq heures et demi hier après-midi une alarme a été donnée pour un feu découvert dans une maison de la rue St-Antoine, 1742, coin Bienville, appartenant à Anton Schwartz et occupée par Albert Knacht comme résidence et boulangerie. Les dommages d'environ \$750 sont couverts par l'assurance.

Les maisons voisines occupées par Jacob Mintz, Anton Keller, Christian Reab, F. Cuculla, Rachael Brown ont été toutes légèrement endommagées.

Un nouveau train. De New York ici: trajet en 33 heures 5 minutes.

Derrière le "Southern Flyer" couvrait 1374 milles en 3 heures 20 minutes, apportant à midi les journaux de New York. Il aura deux wagons de postes; le No 82 du Southern Railway pour la maille et le No 23 du Western Railway pour les passagers. Il fera 46 milles à l'heure.

Le premier wagon contiendra 20,000 livres de lettres et journaux; le dernier, à son premier voyage, avait 5 passagers: soit à Mobile, 5 vieillards et une dame.

Grève de cochers. Un comité d'employés, blancs et noirs, des entrepreneurs de pompes funèbres a lancé une circulaire par laquelle les cochers des unions Nos 63 et 47 réclament une augmentation qui élèvera leurs gages à \$12 par semaine, payable tous les samedis soirs, la semaine ayant 7 jours; 2. les cochers pris comme extras devront recevoir \$1 par enterrément; 3. les seuls membres de l'Union devront être employés; 4. tous les cochers se soumettront à l'autorité de l'entrepreneur; 5. on devra leur fournir un charbon et leur livrer à tous les membres de l'Union les employés ne se placeront point chez les entrepreneurs qui ne le reconnaîtront pas et qui emploieront des hommes qui n'en feront point partie.

Le comité se présentera chez les entrepreneurs pour recueillir leurs adhésions, leur donnant jusqu'au 11 novembre pour répondre à leurs propositions. Signé par A. Jones, président; James Welsh, B. Schoen, J. Sweeney, J. Sherrer, William Krue, Union locale No 63; et par P. Piran, président; M. J. Brown, Chas Sachs, Joe Victor et A. Avariste, pour l'Union locale 47s.

Chate. John Bevis, qui demeure rue Orleans, 615, travaillait dans la scierie de Orléans au pied de la rue St-Peters lorsqu'il est tombé, se fracturant la jambe gauche.

VOL. Ce matin à une heure des voleurs ont brisé la vitrine du magasin de Louis Meyer situé à l'angle des rues Canal et St-Peters, et en ont emporté plusieurs boîtes de cigares.

Un comité d'employés, blancs et noirs, des entrepreneurs de pompes funèbres a lancé une circulaire par laquelle les cochers des unions Nos 63 et 47 réclament une augmentation qui élèvera leurs gages à \$12 par semaine, payable tous les samedis soirs, la semaine ayant 7 jours; 2. les cochers pris comme extras devront recevoir \$1 par enterrément; 3. les seuls membres de l'Union devront être employés; 4. tous les cochers se soumettront à l'autorité de l'entrepreneur; 5. on devra leur fournir un charbon et leur livrer à tous les membres de l'Union les employés ne se placeront point chez les entrepreneurs qui ne le reconnaîtront pas et qui emploieront des hommes qui n'en feront point partie.

Le comité se présentera chez les entrepreneurs pour recueillir leurs adhésions, leur donnant jusqu'au 11 novembre pour répondre à leurs propositions. Signé par A. Jones, président; James Welsh, B. Schoen, J. Sweeney, J. Sherrer, William Krue, Union locale No 63; et par P. Piran, président; M. J. Brown, Chas Sachs, Joe Victor et A. Avariste, pour l'Union locale 47s.

Chate. John Bevis, qui demeure rue Orleans, 615, travaillait dans la scierie de Orléans au pied de la rue St-Peters lorsqu'il est tombé, se fracturant la jambe gauche.

VOL. Ce matin à une heure des voleurs ont brisé la vitrine du magasin de Louis Meyer situé à l'angle des rues Canal et St-Peters, et en ont emporté plusieurs boîtes de cigares.

Un comité d'employés, blancs et noirs, des entrepreneurs de pompes funèbres a lancé une circulaire par laquelle les cochers des unions Nos 63 et 47 réclament une augmentation qui élèvera leurs gages à \$12 par semaine, payable tous les samedis soirs, la semaine ayant 7 jours; 2. les cochers pris comme extras devront recevoir \$1 par enterrément; 3. les seuls membres de l'Union devront être employés; 4. tous les cochers se soumettront à l'autorité de l'entrepreneur; 5. on devra leur fournir un charbon et leur livrer à tous les membres de l'Union les employés ne se placeront point chez les entrepreneurs qui ne le reconnaîtront pas et qui emploieront des hommes qui n'en feront point partie.

Attaque

Une femme de couleur du nom de Victoria Hamilton, domiciliée rue Robertson près Annette, se rendait chez elle hier après-midi vers quatre heures lorsqu'elle a été attaquée à l'angle des rues St-Antoine et Rempart par un nègre inconnu qui lui a porté deux coups de couteau au bras droit.

Le malfaiteur s'est enfui avant l'arrivée de la police.

Grèvement blessé. Au cours d'une querelle survenue hier matin dans une cour de l'illustre Central entre deux nègres, Ben Lamb et Bud Robertson, ce dernier a tiré un coup de revolver sur son adversaire, le blessant grièvement au côté. Lamb a été transporté à l'hôpital.

Attaque. Une femme de couleur du nom de Victoria Hamilton, domiciliée rue Robertson près Annette, se rendait chez elle hier après-midi vers quatre heures lorsqu'elle a été attaquée à l'angle des rues St-Antoine et Rempart par un nègre inconnu qui lui a porté deux coups de couteau au bras droit.

Le malfaiteur s'est enfui avant l'arrivée de la police.

Grèvement blessé. Au cours d'une querelle survenue hier matin dans une cour de l'illustre Central entre deux nègres, Ben Lamb et Bud Robertson, ce dernier a tiré un coup de revolver sur son adversaire, le blessant grièvement au côté. Lamb a été transporté à l'hôpital.

Attaque. Une femme de couleur du nom de Victoria Hamilton, domiciliée rue Robertson près Annette, se rendait chez elle hier après-midi vers quatre heures lorsqu'elle a été attaquée à l'angle des rues St-Antoine et Rempart par un nègre inconnu qui lui a porté deux coups de couteau au bras droit.

Le malfaiteur s'est enfui avant l'arrivée de la police.

Grèvement blessé. Au cours d'une querelle survenue hier matin dans une cour de l'illustre Central entre deux nègres, Ben Lamb et Bud Robertson, ce dernier a tiré un coup de revolver sur son adversaire, le blessant grièvement au côté. Lamb a été transporté à l'hôpital.

Attaque. Une femme de couleur du nom de Victoria Hamilton, domiciliée rue Robertson près Annette, se rendait chez elle hier après-midi vers quatre heures lorsqu'elle a été attaquée à l'angle des rues St-Antoine et Rempart par un nègre inconnu qui lui a porté deux coups de couteau au bras droit.

Le malfaiteur s'est enfui avant l'arrivée de la police.

Grèvement blessé. Au cours d'une querelle survenue hier matin dans une cour de l'illustre Central entre deux nègres, Ben Lamb et Bud Robertson, ce dernier a tiré un coup de revolver sur son adversaire, le blessant grièvement au côté. Lamb a été transporté à l'hôpital.

Attaque. Une femme de couleur du nom de Victoria Hamilton, domiciliée rue Robertson près Annette, se rendait chez elle hier après-midi vers quatre heures lorsqu'elle a été attaquée à l'angle des rues St-Antoine et Rempart par un nègre inconnu qui lui a porté deux coups de couteau au bras droit.

Le malfaiteur s'est enfui avant l'arrivée de la police.

Grèvement blessé. Au cours d'une querelle survenue hier matin dans une cour de l'illustre Central entre deux nègres, Ben Lamb et Bud Robertson, ce dernier a tiré un coup de revolver sur son adversaire, le blessant grièvement au côté. Lamb a été transporté à l'hôpital.

Attaque. Une femme de couleur du nom de Victoria Hamilton, domiciliée rue Robertson près Annette, se rendait chez elle hier après-midi vers quatre heures lorsqu'elle a été attaquée à l'angle des rues St-Antoine et Rempart par un nègre inconnu qui lui a porté deux coups de couteau au bras droit.

JOHN BONNOT



Entrepreneur de pompes funèbres

823 RUE STE-ANNE

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO., LIMITED.

Pompes Funèbres, 1108 et 1112 Nord Ramparts.

TELEPHONE 384.

JOSEPH RAY,

Entrepreneur de Pompes Funèbres et de Biens

No 12007 Avenue Nord Ramparts

Entrepreneur de Pompes Funèbres et de Biens

AMUSEMENTS.

TULANE

La Compagnie Musicale d'Augustine

SAN TOY

Le Grand Opéra House

THE CITY OF NEW YORK

Le Grand Opéra House

CRESCENT

Le Grand Opéra House

AT THE OLD CROSS ROADS

Le Grand Opéra House

ST. CHARLES Ophélie

Le Grand Opéra House

AUDUBON. CEFY

Le Grand Opéra House

Baldwin-Melville Stock Co.

Le Grand Opéra House

THE OCTORJON

Le Grand Opéra House

Grand Concert Vocal et Instrumental

Le Grand Opéra House

L'OPHEON FRANÇAIS

Le Grand Opéra House

EXPOSITION

Le Grand Opéra House

FRERES GENTRY.

Le Grand Opéra House

CERCLE LEE.

Le Grand Opéra House

UNE GRANDE SOLENNITE.

Le Grand Opéra House

Société de Bienfaisance des Noirs

Le Grand Opéra House

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES

A l'Extrême de l'Inondation

Un Hôtel Moderne de Première Classe

Mariages, Réceptions, Banquets et Soirées

Bains Turcs, Billards, Salles de Jeux

Personnel de service expérimenté

A. R. BLAKELY & Co., Limited

Le meilleur SIROP POUR LA TOUX

ET LA COQUELUCHE D'ANGELL

THE TEXAS PACIFIC RAILWAY

Abordage important

autrement attention. Et au cours de dîner il ne fit aucune allusion à un incident qui considérait comme étant sans importance. Aussitôt le repas achevé, chacun se retira. La jeune fille embrassa son père avec une effusion singulière. Il en fut légèrement surpris. — Pourquoi m'embrassez-tu ainsi, Geneviève? ne put-il s'empêcher de remarquer. — Toute pâle, elle dit: — Parce que je t'aime, père, de tout ce que mon cœur contient de tendresse. — Et en alla, moins sombre. — Elle a réfléchi à ce que je lui ai dit cet après-midi, songea-t-elle, et elle comprend que seul le souci de son bonheur guide mes actes. Elle ne fera plus aucune difficulté pour accepter le mariage dont l'ai fait choix pour elle. Pour ramener les enfants à des idées saines, il suffit de leur faire sentir le poids d'une volonté flexible. Après avoir déposé un long, un très long baiser sur le front de la tante Noémie, surprise elle-même de l'exaltation de la jeune fille, de ses mouvements fébriles, de sa fièvre soudaine, elle se précipita vers eux à l'élat trop vif, Geneviève regagna sa chambre. Là, après avoir posé le miroir, comme elle le faisait chaque soir, elle ouvrit la fenêtre,

ferme les volets, mais sans en fixer le crochet à l'anneau scellé dans le mur. La fenêtre s'ouvrait sur le jardin. Elle n'était située qu'à un mètre environ du sol, l'escalade en était donc facile. Geneviève demeura dans l'attente, immobile, la poitrine oppressée. Au-dessus d'elle, dans la chambre du commandant, elle entendit pendant quelques minutes un bruit de pas lourds. Puis le bruit cessa brusquement. Sans doute son père venait-il de se mettre au lit. Tante Noémie dormait déjà certainement. Un silence profond régnait dans la maison. Doucement, à pas feutrés, Geneviève s'approcha d'une table placée dans un coin de la pièce. Sur cette table se trouvait tout ce qui était nécessaire pour écrire. La jeune fille s'assit, s'empara d'une feuille de papier, et fébrilement elle écrivit: "Père, J'ai hésité longtemps avant de me décider à l'acte qu'aujourd'hui je vais accomplir. Mais je ne puis plus vivre ainsi. Je sens que je deviens draine folle! Je t'aime que j'ai lutté de toutes mes forces pour étouffer en moi ce malheureux amour. Tout a été vain. J'ai peur que tu ne te sois trom-

pe, que tu n'aies été la dupe de circonstances fatales que je ne puis m'expliquer. "Or, je veux être libre... je veux par moi-même apprendre la trahison de celui que j'ai aimé... "Je pars... "Je te jure que s'il est coupable, je te reviendrai guérie à jamais... "Mais ne pas tenter cette entreprise démarque est au-dessus de mes forces... "Ta me pardonneras, père. "Je vais à Paris... "Lorsque tu liras ces lignes, je serai loin déjà... "Je te reviendrai vite... "Ne me maudis pas... père... ne me refuse pas ton pardon... "Pitié pour ta malheureuse fille... "GENEVIÈVE." Quand elle eut terminé, elle plaça la feuille bien en évidence sur la table. Puis lentement, doucement, elle quitta ses vêtements... revêtit une robe de voyage. La grande horloge de la cuisine sonna onze coups. Ils résonnèrent gravement, étrangement dans le silence profond. La jeune fille se dirigea vers une petite statuette de la Vierge placée sur une planche à l'un des angles de la pièce. Elle joignit les mains, adressa à la Madone une courte prière, la suppliant de protéger son

père et de lui accorder à elle sa bénédiction. Ses yeux brillaient singulièrement. Sa fièvre augmentait... Une force mystérieuse, l'amour, soulevait la jeune fille... elle embrassa d'un dernier regard la chambre qu'elle allait quitter... puis, montant sur une chaise placée près de la fenêtre, elle enjamba la barre d'appui et sauta dans le jardin... Alors, elle se trouva seule, perdue dans la nuit. Le ciel était piqué d'innombrables étoiles, pareilles à des oiseaux d'or dans l'indin. La lune se levait... son croissant montait au firmament, juste au-dessus du châteaun des comtes d'Esclabert, lequel prenait, dans la nuit, une apparence fantastique de manoir des âges révolus. Des luciers argentés glissaient sur la campagne, la paraient d'un décor de féerie. Geneviève était restée un moment comme éblouie. Mais bientôt elle s'était mise en marche. Oh allait-elle?... Ne le savait-elle pas?... A voir sa faiblesse, on ne l'eût pas crue capable d'une telle volonté. Mais l'amour ne donne-t-il pas aux plus faibles des forces ignorées? Une puissance l'entraînait. Elle n'aurait pu s'arrêter. Elle allait vers le but qu'elle

s'était fixé. A trois heures du matin, un train partait d'Anney dans la direction de Lyon. A Lyon elle aurait la correspondance pour Paris. C'était donc ce train qu'elle devait prendre. La distance qui sépare Anney des Annelles est de cinq lieues. Pourrait-elle accomplir seule, à pied, ce trajet en pleine nuit? Non, sans doute. Alors, que faire? Descendre jusqu'à Talloires et là demander à un voltigeur de la conduire à Anney. Oui... Elle poursuivait la route, hâta le pas. A minuit elle était à Talloires. Elle entra dans la cour d'un hôtel—l'unique du pays—qu'elle reconnut pour s'y être arrêtée une fois déjà, lors de son arrivée aux Annelles. Et elle se disposait à appeler lorsqu'elle entendit marcher non loin d'elle dans la cour. Elle se retourna. Un homme se dressait. Sans doute la prenait-il pour une vagabonde, car il demanda, à voix rude: —Halté! la, belle, que voulez-vous? Elle expliqua le but pour lequel elle était venue. Elle se rendait à Paris, son intention était de prendre le train de trois heures à Anney. Elle avait compté qu'elle trouverait à

Talloires, malgré l'heure tardive, une voiture pour la conduire. —Ost que je rentre à l'instant, dit l'homme, et vous comprendrez... —Oh! monsieur, je vous en prie... Sa voix suppliait. Je paierai le prix que vous exigerez... dix francs... vingt francs... Les yeux de l'homme brillèrent d'une lueur soudaine de cupidité. —Vingt francs!... —Oui... —Soit. Entrez un instant dans l'une des salles. Dans un quart d'heure je serai prêt. —Merci. Je préfère demeurer ici à vous attendre. Mais par grâce, hâtez-vous. L'homme se dirigea vers l'entrée, disparut. Un banc était placé dans la cour. La fille du commandant s'y laissa tomber. Elle ne sentait pas l'intense fraîcheur de la nuit. Dix minutes plus tard, l'homme, après avoir jeté un lourd manteau sur ses épaules, invita Geneviève à monter dans la voiture, une victoria qu'un cheval vigoureux emporta bientôt sur la route, sous le ciel fleuri d'or. Et comme dans un rêve, le paysage défilait. La route contourna le lac, s'enfonça par instants sous les hauteurs peuplées qui frissonnaient. Mais ce paysage de rêve, la

jeune fille ne le regardait pas. Ce qu'elle voyait en imagination était là, aux Annelles... tante Noémie entrant le matin dans sa chambre. Etendue de ne pas apercevoir sa nièce, elle se dirigeait vers la table, prenait entre ses doigts tremblants la feuille de papier. Puis elle posait un grand cri. Le commandant accourait. A son tour, il parcourait la lettre laissée par Geneviève. Alors il levait les poings en un geste de malédiction.